

Communiqué de presse ASUD/ANITEA du 13 février 2009

Réponse aux descentes de police dans les collèges

Encore une descente de police dans un collège sous couvert de « prévention anti-drogue ». Ceci va pourtant à l'encontre de ce qu'a affirmé Michèle Aliot-Marie dans une circulaire aux préfets du 2 décembre 2008 qui a reconnu que de telles interventions « sont de nature à nuire à la compréhension et à la clarté de l'action » des services de police.

Les usagers et les professionnels du champ de la toxicomanie ajoutent que la politique de la peur, qui ne pense que loi, interdit et danger, ne peut faire office de prévention. Au contraire, elle favorise le repli sur soi, enferme les usagers dans leur consommation, empêche les professionnels de travailler et aggrave la situation.

Elle ne laisse aucune place à des actions d'Intervention Précoce sur les circonstances et les facteurs qui aggravent les risques de ces conduites (déscolarisation, dislocations des liens familiaux, traumatismes et troubles psychiques...). Aujourd'hui, l'Etat sous finance ce type d'actions au profit d'actions répressives, inefficaces et coûteuses, comme les descentes dans les collèges.

Dans notre société de plus en plus addictogène, une politique de « rupture » pour employer un mot à la mode, devrait privilégier la santé au moralisme, l'éducation à la peur et la responsabilisation à l'autoritarisme.

Contacts Presse :

Pour l'ANITEA : Jean-Pierre Couteron (Tel : 06 03 44 60 38)

Pour ASUD : Pierre Chappard (Tel : 01 71 93 16 48 / 06 63 55 65 54)